



Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux

RAPPORT

Analyse stratégique de la filière bovine française par bassins de production

établi par

Jacques BERTHOMEAU
Contrôleur général des offices agricoles

Pierre FOUILLADE
Contrôleur général des offices agricoles

Didier RICHARD
Inspecteur général de la santé publique
vétérinaire

François ROUSSEL
Inspecteur général de l'agriculture

Sommaire

Résumé	3
Introduction	7
Dynamique du marché mondial des viandes bovines	8
Une demande mondiale en hausse	8
Des prix mondiaux en hausse tendancielle d'ici à 2019	9
Des pays producteurs très présents sur le marché mondial	10
Dynamique du marché européen des viandes bovines	11
Une consommation future sur la mauvaise pente	11
Une production caractérisée par la stabilité	11
Dynamique du marché français des viandes bovines	12
Une consommation intérieure stagnante mais qui pourrait décliner	12
Un commerce extérieur qui se dégrade	13
Une industrie de transformation maintenant bien installée	15
Une surcapacité en abattage	16
Des bassins de production caractéristiques	18
Construire une filière bovine française offensive	21
Les objectifs stratégiques	21
Les stratégies possibles	21
Stratégie « au fil de l'eau »	23
Stratégie offensive	24
Conquérir de nouveaux marchés	24
Améliorer la compétitivité de la production et de l'aval	27
Conclusion	31
Liste de recommandations	32
Annexes	34
Liste des personnes rencontrées	42
Bibliographie	44

RESUME

Mots clés : viande bovine, gros bovins, bassins de production, compétitivité, scénario 2020, compétitivité, stratégie à l'exportation.

Une production en baisse et inégalement répartie

Au cours des 20 dernières années la production française de viande bovine s'est progressivement réduite (-9 %).

Cette évolution résulte d'un double mouvement, d'une part une baisse de la viande issue du troupeau laitier, le cheptel de vaches laitières passant de 5,1 millions à 3,5 millions de têtes (- 31 %) et d'autre part d'une augmentation de la viande issue du troupeau allaitant, le cheptel de vaches allaitantes passant de 3,6 millions de têtes à 4,2 millions (+ 16 %).

La production est très inégalement répartie sur le territoire. On peut distinguer trois principaux bassins de production :

- Le grand Ouest qui comprend les régions Bretagne, Pays-de-la-Loire, Basse et Haute-Normandie ainsi que les départements de Charente-Maritime et des Deux-Sèvres. Dans ce bassin se concentre 38,5 % de l'effectif bovin français. L'engraissement est présent notamment en Pays-de-la-Loire et Basse-Normandie. Le potentiel pédo-climatique de cette région permet le plus souvent aux agriculteurs de choisir ou de combiner les activités d'élevage et de production de céréales. C'est dans ce bassin que se concentrent la plupart des abattoirs appartenant aux plus grands groupes d'abattage.

- Le Grand Massif central qui comprend les régions Auvergne, Limousin, Bourgogne ainsi que les départements périphériques : Loire, Lozère, Aveyron, Lot, Dordogne, Charente, Vienne, Indre et Cher. C'est dans ce bassin que se concentre principalement le troupeau allaitant. Cette région produit essentiellement des animaux maigres de 8 à 12 mois exportés vers l'Italie et l'Espagne (un million de têtes par an) et des vaches de réforme.

- Le Grand Est

Dans ce bassin de production où l'élevage laitier reste présent, les exploitations de polyculture-élevage associent souvent des ateliers d'engraissement et des céréales. C'est une zone où le potentiel d'abattage est insuffisant, les animaux allant se faire abattre en Bourgogne principalement.

Le troupeau allaitant du Massif central menacé

Parallèlement à la baisse de la production, la consommation française de viande bovine s'est réduite de 3 % entre 1990 et 2010. Avec le développement de la consommation de viande hachée les entreprises de transformation privilégient l'approvisionnement en vaches de réforme laitière qui constituent une matière première moins chère que les vaches de réforme du troupeau allaitant, or la disponibilité des vaches laitières se réduit consécutivement à la progression de la performance productive des animaux. **On constate donc une divergence progressive entre les besoins du marché français et l'offre de la production.**

La filière bovine française exporte aussi des viandes (289 000 t en 2010) principalement vers l'Italie et la Grèce. Or ces marchés évoluent selon les mêmes tendances que le marché français. Les jeunes bovins allaitants français s'y trouvent de plus en plus concurrencés par des viandes moins chères importées d'autres pays de l'union européenne ou du Brésil .

Quant aux exportations de brouards vers l'Italie les volumes sont en légère baisse depuis 2005. Cette tendance devrait se poursuivre voire s'accroître, le marché italien devenant de plus en plus perméable aux viandes importées.

Ces évolutions mettent donc principalement en danger un bassin production, le Massif central, où se concentre l'essentiel du troupeau allaitant.

Si ces évolutions se poursuivent, le scénario qui en résulte conduit à une hausse de 13 % des importations pour satisfaire la demande du marché intérieur et à une réduction concomitante de 11 % de la production de viande issue du troupeau allaitant.

Les autres bassins de production bénéficient d'une agriculture plus diversifiée et donc d'une capacité d'adaptation aux évolutions du marché plus importante que le bassin allaitant.

La question essentielle est donc de savoir comment on peut maintenir l'élevage allaitant en France et en particulier dans le Massif central où les producteurs n'ont guère d'autre choix que l'élevage. La disparition des quotas laitiers en 2015 risque de faire disparaître une grande part de l'élevage laitier présent dans cette zone, contribuant ainsi à accentuer sa spécialisation « viande ».

Construire une stratégie offensive

Pour maintenir l'élevage allaitant il faut construire une stratégie offensive s'appuyant sur une double démarche :

- conquérir de nouveaux débouchés,
- améliorer la compétitivité de cet élevage pour l'armer dans la compétition internationale

Conquérir de nouveaux débouchés

D'ici la fin de la décennie, les perspectives du marché mondial de la viande bovine devraient offrir des opportunités pour le troupeau allaitant. En décembre 2010 les prix sur le marché brésilien ont atteint le niveau européen de 3 euros par kg équivalent carcasse, ce qui constitue **une réelle rupture par rapport au passé**. Selon la FAO et l'OCDE le prix de la viande bovine aux États-Unis et au Brésil devraient, se situer respectivement à +1% et -8 % du prix européen, sur la période 2011-2019. L'écart de prix entre Brésil et l'Europe en 2010 se maintient sur la période 2011-2019. Cette évolution sera soutenue par la croissance de la demande mondiale notamment dans les pays émergents. Les échanges mondiaux de viande bovine devraient augmenter de 15 % d'ici 2020. Les pays du Moyen-Orient (Turquie, Égypte, Arabie saoudite principalement) et du Maghreb vont sensiblement augmenter les importations. Ils se situent dans la zone de chalandise « naturelle » de l'Europe et constituent des opportunités que la filière française se doit d'exploiter. La reprise en novembre 2010 des exportations vers la Turquie (3000 tec vendues en deux mois au prix moyen de 3,8 € par kilo) démontrent que des marchés rémunérateurs sont en train de naître dans cette zone.

Un objectif de vente de 40 000 t supplémentaires de jeunes bovins au Moyen Orient semble réaliste. Il devrait se traduire par un développement de l'engraissement en France (100 000 jeunes bovins supplémentaires). Les animaux maigres nécessaires compenseront la diminution prévisible de l'exportation de brouillards vers l'Italie.

Le marché asiatique notamment la Chine va également augmenter sa consommation. Vu la taille de ce marché et l'émergence d'une classe sociale aisée, il apparaît possible d'y vendre des viandes de luxe en s'appuyant sur la notoriété de la gastronomie française. Ce marché pourrait sans doute absorber des génisses « haut de gamme » (20 000 t en 2020) que le marché français n'absorbera plus.

Dans le même temps il est nécessaire de sécuriser nos ventes sur le marché italien en tissant dans ce pays des partenariats avec des entreprises italiennes de transformation.

Pour que cette stratégie commerciale réussisse il convient que certaines conditions soient remplies. Il faut d'abord pouvoir se démarquer des viandes d'importation concurrentes en créant une image d'excellence de la viande bovine française autour d'une production à l'herbe et sans OGM. Une telle image est parfaitement cohérente avec les conditions de production du troupeau allaitant. Il faut ensuite mobiliser des opérateurs pour prospecter et vendre sur ces marchés en les accompagnant pour lever les barrières sanitaires et favoriser leurs contacts commerciaux. Des crédits du FSI ou de FranceAgrimer devraient aussi être mobilisés pour soutenir financièrement le développement des entreprises à l'exportation Enfin un comité de coordination mixte « État-profession » de haut niveau, devrait coordonner la mise en oeuvre de cette stratégie et permettre de valider le choix des pays cibles, définir les objectifs quantitatifs à atteindre par pays et la stratégie d'implantation.

Améliorer la compétitivité

Mais ces conquêtes commerciales ne pourront être durables que si la production du troupeau allaitant français réussit à améliorer sa compétitivité.

En moyenne au cours des cinq dernières années, la vache de réforme du troupeau allaitant coûte 0,22 € par kilo de plus (8 %) que la vache de réforme laitière. En dépit de ce prix de vente plus élevé, les éleveurs ne parviennent pas à dégager des revenus permettant de moderniser réellement leurs exploitations. Il faut donc aussi trouver les moyens d'améliorer ce revenu. Il est sans doute nécessaire d'obtenir une amélioration de la compétitivité de 15%.

Pour cela on peut améliorer la productivité des élevages en utilisant les nouvelles techniques de génomique qui devraient permettre d'obtenir plus rapidement des animaux plus performants et avec une qualité de viande mieux maîtrisée. Cela suppose que les responsables des grandes races s'emparent de ces nouvelles techniques.

Il faut également agir sur les coûts de production. Cela suppose une meilleure maîtrise de la culture de l'herbe, une optimisation de la taille des ateliers d'engraissement qui va permettre un étalement des coûts fixes liés au bâtiment et à la mécanisation. Enfin, sous réserve que des produits à fort potentiel méthanogène soient disponibles des recettes supplémentaires contribuant à améliorer le revenu pourraient être trouvées par un développement de la méthanisation collective des lisiers.

Pour accompagner ces évolutions l'État pourrait faire évoluer les aides du premier pilier de la PAC vers un soutien à la culture d'herbe (verdissement de la PAC) et encourager l'engraissement de jeunes bovins et de génisses du troupeau allaitant en subordonnant l'octroi d'une aide à une contractualisation avec les entreprises d'aval, à l'image de ce qui a été mis en place dans le secteur ovin.

Enfin, l'accès au marché européen devra continuer à être régulé pour tenir compte des contraintes environnementales et sociales qui pèsent, de manière spécifique, sur la production

Par ailleurs et au-delà du secteur de la production il convient également de rationaliser les structures d'abattage en limitant la modernisation des abattoirs publics abattant moins de 10 000 t de gros bovins par an à ceux qui jouent un rôle de proximité et de soutien aux circuits courts. Des gains de productivité sont également possibles en rationalisant la collecte des animaux en ferme et en favorisant les accords de ramassage entre les organisations de producteurs et les négociants bestiaux comme cela a pu se faire dans le domaine laitier.

En conclusion, les élevages du Massif central dont les possibilités de culture se limitent presque exclusivement à celle de l'herbe, sont menacées par l'évolution du marché des viandes bovines en Europe. Si on veut maintenir la production de viande à partir du troupeau allaitant dans ce bassin de production et plus généralement en France il convient d'exploiter les opportunités qui vont s'offrir sur le marché mondial au cours de cette décennie .**L'enjeu est crucial. Il porte sur l'activité de 30000 exploitations** soit le quart des élevages détenant des vaches allaitantes. **Les principales entreprises nationales de transformation devront aussi se mobiliser** pour conquérir ces marchés. Certes il peut être plus confortable pour elles et plus rémunérateur à court terme de se cantonner au marché européen. **Mais à plus long terme, une stratégie excluant la participation de la France aux échanges de viande bovine avec les pays tiers conduira l'ensemble de la filière au déclin.**

La mise en oeuvre de cette stratégie suppose que parallèlement à la conquête de nouveaux marchés, la production s'adapte. Le développement, en France, de l'engraissement de jeunes bovins issus du troupeau allaitant doit accompagner la stratégie à l'exportation et pourrait être encouragé par une réorientation partielle des aides PAC.

INTRODUCTION

La filière bovine française se trouve confrontée aujourd'hui à des changements importants de son environnement concurrentiel sous l'effet de la mondialisation des échanges, des modifications des accords internationaux et des adaptations de la politique agricole commune. Elle doit aussi s'adapter aux modifications de la production et des modes de consommation.

Face à ces changements, et pour ne pas les subir, quelle stratégie doit-on déployer ? Quelle ambition doit-on et peut-on lui assigner en termes de volumes de production, d'exportation, d'emplois ? Faut-il développer des stratégies différenciées selon les bassins de production ?

Pour répondre à ces trois questions il est nécessaire de mieux cerner les perspectives de l'avenir du marché mondial, et d'avoir aussi une appréciation du potentiel de la production française et de sa compétitivité face à ses principaux concurrents mondiaux.

L'analyse de la production française devra prendre en compte la diversité des systèmes d'élevage dans chacun des bassins de production. Mais l'analyse par bassins ne suffit pas, loin s'en faut, à expliquer et à prévoir le devenir de la filière bovine française. Cet avenir sera, à notre sens, déterminé surtout par les changements de l'environnement concurrentiel mondial.

Nous examinerons donc successivement la dynamique du marché mondial et européen de la viande bovine en dégageant les menaces et les opportunités qu'elle offre à la filière française puis la capacité de cette dernière à y répondre tant au niveau de la production que de la transformation. Enfin, sur la base de cette analyse il sera possible de définir l'architecture et les actions constitutives d'une stratégie d'avenir pour cette filière.

Dynamique du marché mondial des viandes bovines

Le marché mondial des viandes est soumis à une double cinétique s'apparentant à la tectonique des plaques ,celle de la consommation et celle de la production.

L'évolution de la consommation est la locomotive et joue un rôle directeur sur le marché. C'est donc à l'évolution de cette variable qu'il convient prioritairement de s'adapter si les producteurs veulent survivre dans un environnement concurrentiel tel que nous le connaissons aujourd'hui.

La deuxième dynamique est celle de la production qui, en raison de sa lente capacité d'adaptation réagit avec retard et quelquefois à contretemps au stimulus de la demande.

Enfin entre ces deux pôles *structurants les activités d'abattage et de transformation* sont contraintes de s'adapter en anticipant au mieux les évolutions

Une demande mondiale en hausse

Produite sur tous les continents la viande bovine, longtemps restée une denrée chère et donc peu accessible au plus grand nombre, constitue un des éléments fondamentaux du régime alimentaire des pays développés. Les économies nouvelles à fort poids démographique telles que la Chine et le Brésil pèsent de plus en plus sur la croissance de ce marché.

La consommation mondiale est très concentrée : les 12 premiers pays consommateurs représentent les trois quarts de la consommation mondiale et les quatre premiers (Etats-Unis, Union européenne, Brésil et Chine) représentent plus de la moitié.

Les volumes consommés ont pratiquement doublé au cours des 20 dernières années avec un taux de croissance annuel moyen de 5 % pour atteindre 64 millions de tonnes en 2010. Cette progression devrait se poursuivre d'ici la fin de la décennie, sous l'effet de l'accroissement de la population mais aussi en raison du changement des habitudes alimentaires dans les pays émergents et en développement. Dans ces pays l'amélioration du niveau de vie oriente les achats de viande vers la viande bovine qui est considérée comme la viande par excellence et dont la consommation reste un marqueur social fort.

Selon le document rédigé par la FAO et l'OCDE sur les perspectives de l'agriculture mondiale pour la période 2010- 2019, la croissance de la consommation de viande bovine dans le monde devrait être de 14 % entre 2010 et 2019, avec cependant un écart très sensible entre les pays développés (7 %) et les pays en développement (20 %). Dans certains pays, (U. S. A, Argentine, Japon, Canada) le marché de la viande bovine a atteint sa phase de maturité et la consommation connaîtra sur la période 2010- 2019 une croissance moyenne faible (2 %).

Dans d'autres pays, principalement les pays émergents, la croissance de la consommation sera beaucoup plus forte :

Brésil	+ 14	%
Inde	+ 14	%
Chine	+ 15	%
Corée	+ 16	%
Turquie	+ 20	%
Russie	+ 22	%
Algérie	+ 36	%
Pakistan	+ 38	%
Égypte	+ 43	%
Arabie Saoudite	+ 56	%

Parmi ces pays certains ne sont pas ou peu importateurs : Brésil, Chine, Inde, Pakistan. C'est donc plutôt vers les autres pays, Russie, Corée, pays du Moyen-Orient et du pourtour méditerranéen que devraient être recherchées les opportunités de marché.

L'accroissement de la demande va se traduire sur l'équilibre du marché et donc des prix.

Des prix mondiaux en hausse tendancielle d'ici à 2019

Depuis 2008 le prix de la viande bovine sur le marché mondial s'est considérablement redressé pour atteindre en fin 2010 un niveau assez proche du prix du marché européen. Ainsi le prix du bœuf brésilien (prix entré abattoir a Sao Paulo) a doublé entre 2005 et fin 2010 (de 3,5 à 7 Réals (1,5 à 3 euros) par kg carcasse). Ce prix est peu différent du prix européen.

Le prix mondial devrait se maintenir et même progresser d'ici à 2019.

D'après les perspectives agricoles publiées par la FAO et l'OCDE les prix (1) de la viande bovine au Brésil et aux États-Unis devraient en moyenne sur la période 2011- 2019 évoluer comme suit : (en euros par tonne de poids de carcasse parée)

	Brésil	USA	UE	Ecart Brésil/UE	Ecart USA/UE
2010	2393	2245	2600	- 8 %	- 13 %
Moyenne 2011-2019	2309	2548	2523	- 8 %	+ 1 %

Ainsi on constate que l'écart de prix entre l'Europe et le Brésil va rester stable pendant la période 2011 - 2019 comparée à l'année 2010 et que vis-à-vis des USA la situation européenne va s'améliorer.

Cette perspective constitue une véritable rupture par rapport aux évolutions passées et repositionne de manière tout à fait nouvelle l'économie de l'élevage bovin européen.

En moyenne sur la période 2010 -2019 comparée à la période 2005 -2009 les prix à l'importation devraient augmenter de 60 à 90 % dans la Fédération de Russie, au Moyen Orient (Arabie Saoudite, Turquie, Égypte) et en Algérie. En Asie, l'augmentation devrait être moins forte, (+ 3,4 % en Corée et - 10 % au Japon). En Chine, les prix à la production devraient s'accroître sur la même période de 29 % (2)

(1) calculés avec un taux de change de 1,4 \$ pour 1€

(2) D'après Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2010-2019

Ces augmentations prévisibles, qu'il convient cependant de prendre avec prudence , indiquent une tendance très probable à la hausse des prix de la viande bovine sur le marché mondial pour la décennie en cours . Cette évolution est sous-tendue principalement par l'augmentation de la demande en viande bovine et aussi, par effet de propagation , par la hausse qui ne manquera pas de se produire pour les viandes de volaille et de porc. En effet, le prix de ces viandes sera renchéri par la croissance du prix des céréales pour la décennie en cours (plus 13,9 %) (1). Celui-ci sera soutenue par la concurrence et la forte progression attendue des productions mondiales d'éthanol et de bio-diesel (respectivement 71 % et 96 %) (1).

Des pays producteurs très présents sur le marché mondial

Les volumes exportés par les principaux producteurs mondiaux devraient passer de 8,9 millions de tonnes en 2010 à 10,3 millions de tonnes en 2019 soit une augmentation de 1,4 millions de tonnes (+15 %) . Cette croissance du marché devrait être captée principalement par. (1)

- le Brésil : 54 %
- les États-Unis : 14 %
- l'Uruguay : 13 %
- l'Inde : 13 %
- l'Australie : 6%

Le principal compétiteur sera le Brésil qui exporte principalement sur le marché dit « atlantique » (Fédération de Russie, Europe, Moyen-Orient) et dans une moindre mesure vers l'Asie. Il devrait donc logiquement accroître ses échanges en priorité vers les pays où la demande sera croissante c'est-à-dire l'Asie et le Moyen-Orient - Égypte.

Les États-Unis , l'Uruguay et l'Australie, principaux acteurs du marché dit « pacifique » devraient renforcer leurs positions sur leurs marchés traditionnels qui vont être en croissance, c'est-à-dire l'Asie du Sud-Est et la Chine.

L'Inde, enfin, devrait accroître ses exportations de produits traditionnellement peu chers vers l'Asie et la Chine en particulier.

D'autres exportateurs traditionnels comme l'Argentine, la Nouvelle-Zélande et l'Union Européenne devraient plutôt connaître, d'après l'OCDE, une réduction ou une stagnation de leurs exportations. Toutefois la Nouvelle-Zélande restera présente en Asie et l'Argentine continuera à exporter notamment dans l'Union Européenne. (Cf., en annexe 2. la carte des principaux flux de viande bovine dans le monde en 2010)

Les principaux marchés importateurs en croissance se situent donc en Asie et au Moyen-Orient . C'est dans ces pays, qu' en priorité, des parts de marché peuvent être acquises.

L'évolution de la demande mondiale de viande bovine offre donc des opportunités à l'Union européenne et notamment à la France pour s'inscrire dans la dynamique du marché mondial. **Mais ce n'est pas une partie gagnée d'avance ; il faudra le vouloir et s'organiser pour saisir ces opportunités** sur le plan commercial et aussi obtenir la levée des barrières sanitaires.

La capacité exportatrice de l'Union Européenne va, aussi, dépendre de la dynamique interne de son propre marché.

(1) D'après Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2010-2019

Dynamique du marché européen des viandes bovines

Une consommation future sur la mauvaise pente

Le document de l'OCDE et de la FAO fait état d'une régression de la consommation de viande bovine dans l'union européenne à 27 entre 2010 et 2019 de 290 000 tec soit – 3,5%. Cette évolution paraît plausible . En effet au cours des années 2000 - 2008 la consommation européenne s'est globalement maintenue en raison de la croissance de la population. Mais sur la période 2009-2010 la consommation totale est en baisse de 5 %. La consommation par tête dans l'Union Européenne à 15 s'est réduite de 20 kg par habitant et par an en 2000 à 18 kg en 2010.

Pour la décennie en cours l'arrivée de nouvelles générations d'acheteurs, moins consommatrices de viande que celles de leurs aînés, va entraîner la poursuite du reflux de la consommation par tête. De plus, pour des raisons écologiques et de santé publique l'image de la viande bovine se ternit, entraînant une baisse de sa consommation. Le marché européen a maintenant atteint sa phase de maturité. Seuls des produits innovants incorporant davantage de service et avec « un packaging » plus pédagogique pour le consommateur pourront constituer une arme efficace pour freiner la contraction du marché.

Une production caractérisée par la stabilité

Au cours de la dernière décennie les abattages de gros bovins ont enregistré une légère tendance à la baisse oscillant autour de 7,4 millions de tonnes de 2002 à 2005 puis autour de 7,2 millions de tonnes de 2006 à 2010 (UE à 15). Toutefois cette évolution s'est réalisée avec une quasi-stabilité du cheptel de vaches allaitantes et une baisse de 11,2%.% du troupeau de vaches laitières.

Pour la décennie en cours, l'accroissement de la productivité des troupeaux laitiers ne manquera pas de se poursuivre. Le cheptel de vaches européen qui se compose à 60 % de vaches laitières devrait donc connaître une réduction sensible. Il en résultera une baisse des abattages de vaches mais également une baisse du disponible en veaux pour l'engraissement, événements qui pourraient s'accroître après la suppression des quotas laitiers en 2015.

La production de viande issue du troupeau allaitant devrait connaître quant à elle un certain développement soutenu par une demande dynamique et des prix attractifs. L'effet de ces évolutions pourrait s'amplifier à partir de 2014-2015 pour se ralentir vers 2018-2020 en raison du ralentissement de la consommation lié à l'augmentation des prix. Le développement de la production pourrait toutefois se trouver freiné par l'attractivité du prix des céréales qui incitera les éleveurs européens à labourer certaines de leurs prairies dans les zones où les conditions pédo- climatiques le permettent.

Un troisième élément devrait intervenir pour influencer la production européenne de viande de gros bovins au cours de la décennie qui s'ouvre. Il s'agit du taux de prélèvement de veaux de huit jours destiné à alimenter la filière veau de boucherie. Dans l'Union européenne à 15 (hors France) le taux de prélèvement pour la filière boucherie (production de veaux de boucherie en tête comparé au cheptel de vaches laitières) s'est maintenu autour de 25 % de 2000 à 2005 puis a chuté de 1,5 % entre 2005 et 2008 (1)

(1) le calcul n'a pu se poursuivre au-delà de 2008 les séries statistiques n'étant plus comparables.

En ce qui concerne la France ce taux s'est maintenu autour de 46 % de 2000 à 2006 puis s'est réduit de 3 % entre 2006 et 2008. Cette même tendance est observée si l'on compare, sur la période 2006- 2010 les naissances de veaux de race laitière (données BDNI) et les abattages de veaux de cette même origine (1)

La réduction du taux de prélèvement pour la filière « veau de boucherie » pourrait se poursuivre sur la période 2010-2020. D'après les prévisions de l'OCDE les prix de la poudre de lait devrait augmenter plus fortement que le prix des céréales ce qui alourdira le coût de production des veaux de boucherie comparativement à celui des jeunes bovins. L'augmentation des prix de la viande de veau entraînée par le renchérissement des prix de l'aliment devrait se traduire par un reflux de la consommation et de la production. L'augmentation des disponibilités en veaux pour la production de jeunes bovins pourrait s'élever à 190 000 têtes d'ici à 2020.

Il résultera de l'ensemble de ces évolutions, une légère diminution de la production bovine européenne à l'horizon 2015 (entre -1,5 et 0%) puis une progression à l'horizon 2020 qui pourrait atteindre 1 %. Les prévisions de l'OCDE et la FAO qui font état d'une baisse de la production européenne à l'horizon 2019 de 6,5 % nous paraissent exagérément pessimistes.

Toutefois face à cette évolution d'ensemble les Pays européens disposant d'un cheptel essentiellement laitier, notamment l'Allemagne, pourraient connaître une réduction de leur production de viande bovine à l'horizon 2020.

Globalement l'union européenne ne devrait guère développer sa capacité exportatrice au cours de cette décennie mais la France, forte de l'importance de son troupeau allaitant, est sans doute l'un des pays européens les mieux placés pour bénéficier des opportunités offertes par le marché mondial.

Dynamique du marché français des viandes bovines

Une consommation intérieure stagnante mais qui pourrait décliner

En 2010 la viande de gros bovins occupe la première place *dans la restauration collective* (420 000 tec) et le 3^{ème} rang *dans la consommation des ménages* avec 980 000 tec.

Depuis 1995 la consommation intérieure brute(CIB) de gros bovins a évolué à la baisse jusqu'en 2001 puis a oscillé autour de 1 400 000 tonnes de 2002 à 2010.

Ces données chiffrées sur la consommation calculée par bilan à partir des abattages et des échanges extérieurs, ne sont pas en parfaite concordance avec les résultats du Kantar Worldpanel . Selon les données de ce panel, la consommation globale des ménages de viande de bœuf a chuté de 8% entre 2005 et 2009 avec cependant une évolution divergente entre la viande hachée qui progresse légèrement et une baisse de

(1) les abattages de veaux d'origine laitière sont estimés par France Agri Mer à 60 % en 2009 et 58 % en 2010

12% de la viande en morceau. Les consommateurs privilégient les produits dont « l'assurance tendreté » est la meilleure et les moins chers, le haché frais valant 9,11€/kg en 2009 contre 12,43€/kg pour la viande en morceau.

En 2009, les ménages ont réalisé 72% de leurs achats de viande fraîche de bœuf dans les **Hypermarchés et supermarchés**. Avec le **hard-discount** la part des grandes surfaces atteint 80%. Une part des consommateurs reste attachée aux magasins spécialisés mais ils n'y achètent que 15% de leur viande fraîche de bœuf. Cette répartition évolue peu dans le temps mais la part du hard-discount progresse : 6 % en 2003, 8 % en 2009.

Cette évolution s'inscrit dans une tendance lourde du budget « alimentation » dont la part est toujours plus comprimée soit pour des raisons économiques (explosion de certains postes de dépenses : logement, énergie transports) ou des raisons culturelles (loisirs, TIC). De plus les besoins alimentaires sont saturés et la crise renforce les arbitrages. Les consommateurs dans leurs comportements quotidiens développent une vigilance accrue sur les prix, opèrent des achats plus réfléchis, et ont plus d'exigence vis-à-vis de l'innovation. Leur sensibilité aux promotions est très grande. Ils privilégient de plus en plus simplicité et rapidité : plats préparés ou pré-préparés surtout chez les jeunes.

Les ménages **les plus jeunes** (- 35 ans) se détournent des viandes qu'ils estiment nécessiter un savoir-faire culinaire. Ils privilégient la viande hachée fraîche et surgelée tout comme les produits élaborés qui sont commodes, faciles à préparer et appréciés par les enfants. Ils consomment trois fois moins de viande de bœuf en morceau que leurs aînés.

Cette situation est préoccupante car elle rapproche le modèle de consommation français de viande rouge de celui des anglo-saxons.

En contrepoint de cette évolution le repas à la française résiste: persistance des 3 repas, maintien du plat principal à base de viande ou de poisson, importance de la convivialité et de la dimension plaisir renforcée par la crise. Le retour du « fait maison », le développement de la culture de tribu autour d'instantanés de consommation, la percée du « bio » et du local et la cuisine hobby surtout le week-end tendent à conforter les habitudes de consommation spécifiquement françaises.

Un commerce extérieur qui se dégrade

En matière de viande bovine la France exporte plusieurs types de produits : des animaux vivants destinés à l'engraissement (animaux maigres), des bovins vivants finis prêts à être abattus et aussi des viandes sous forme réfrigérée, congelée ou de conserves de viande . Sur la période 1995 - 2000, les volumes exportés pour l'ensemble de ces produits ont représenté environ 620 000 tec par an en moyenne(1) Ces volumes se sont réduits au cours de la période de 2005 -2010 pour atteindre seulement 470 000 tec en moyenne soit une baisse de près de 25 %. Au cours de cette dernière période les volumes annuels sont restés quasiment stables, les viandes étant en augmentation de 50 à 54 % et les bovins maigres en diminution de 43 % à 39 %.

(1) les coefficients de transformation en tonne équivalent carcasses (Tec) sont de 1,5 pour le vif est 1,3 pour les viandes désossées.

En 2009 quatre pays de l'Union Européenne absorbent 87 % des exportations françaises :

-- Italie	270 000 tec (55%)
-- Grèce	83 000 tec (17%)
-- Allemagne	43 000 tec (9%)
-- Espagne	30 000 tec (6%)
-- total	426 000 tec (87%)

L'Italie est donc, et de loin, le marché le plus important pour la France. Il absorbe à la fois des bovins maigres destinés à l'engraissement, des viandes et dans une moindre mesure des bovins vivants finis. Depuis 1995 nos exportations vers l'Italie sont relativement stables. Toutefois depuis 2004 les exportations de viande progressent légèrement au détriment des exportations de bovins maigres qui s'effritent lentement.

Le marché italien correspond assez bien à la production française de brouards et de jeunes bovins issus du troupeau allaitant. Toutefois, ce marché où la boucherie de détail est encore très représentée, évolue, avec l'accroissement des parts de marché des grandes surfaces, comme les autres marchés européens vers des produits standards et à des prix plus attractifs pour le consommateur. Les écarts de prix avec le marché français tendent à se réduire à la faveur de la concurrence des importations d'autres pays européens où d'Amérique du Sud. Ces derniers, faute de disponibilités suffisantes, exercent pour l'instant une pression assez faible sur les prix mais peuvent, demain, constituer une menace réelle.

Par ailleurs pour des raisons environnementales et d'attractivité du prix des céréales l'engraissement pourrait se réduire en Italie, entraînant une baisse des importations de brouards français.

Le marché italien est évidemment vital pour l'équilibre de la production bovine française et il convient donc d'anticiper sur ses évolutions pour pouvoir y maintenir nos positions.

Le marché grec est le deuxième marché pour la filière bovine française. Il est constitué à 95 % par des exportations de viande. Après avoir retrouvé à partir de 2004 les volumes exportés sur la période 1997-1999 les exportations vers la Grèce semblent marquer le pas depuis 2008 où elles atteignaient 88 000 tec. Le volume exporté est en baisse de 8 % en 2009 et 5 % en 2010. Le marché grec est encore dominé par les bouchers détaillants qui sont principalement demandeurs de viande en carcasse. Cependant comme pour les autres marchés les évolutions se font en faveur de la grande distribution qui oriente la demande vers des produits moins chers et plus diversifiés. La crise économique a particulièrement influencé les importations de viande bovine dans ce pays et on peut imaginer que la demande redeviendra plus soutenue dès lors que la reprise économique se fera sentir. Toutefois les exportateurs français devront faire des efforts d'adaptation s'ils veulent maintenir leur part de marché.

Sur le marché allemand la filière française maintient ses volumes depuis 2004. Une tendance à l'augmentation semble se dessiner depuis 2008. Dans ce pays la viande bovine française s'est positionnée pour partie sur les viandes haut-de-gamme avec la démarche « charoluxe ». Cette stratégie commerciale qui valorise bien le potentiel du troupeau allaitant français mériterait d'être amplifiée en Allemagne et transposée dans d'autres pays du nord de l'Europe comme le Benelux ou le Danemark.

Sur le marché espagnol les exportations de bovins vivants et de viande française sont plutôt en recul sur longue période. Elles oscillaient autour de 50 000 tec sur la période 1995-2000 et ne représentent aujourd'hui plus que 30 à 40 000 tec selon les années. Il s'agit surtout d'exportations d'animaux vivants(pour les deux tiers) qui sont principalement concurrencées par les produits polonais .

Vers les pays tiers les exportations sont devenues quasi nulles avec une baisse importante notamment vers la Russie depuis que les restitutions ont été supprimées. Toutefois les exportations de bovins vivants ont pu reprendre en 2010 vers le Liban (44000 têtes) et un courant d'échanges en viande réfrigérée s'est ouvert avec la Turquie depuis novembre 2010 (3353 tec pour 12 millions d' euros).

Les exportations de viande bovine française sont donc très dépendantes du marché italien et grec. Ces marchés risquent de connaître dans les années futures , tant en terme de demande que de circuit de distribution, des évolutions qui devraient pousser les exportateurs français à s'adapter s'ils veulent conserver leurs parts de marché dans ces pays.

Les volumes exportés ont connu une sérieuse régression au cours des 15 dernières années mêmes si une stabilisation a pu être obtenue au cours des cinq dernières années.

Une industrie de transformation maintenant bien installée

Au cours des 10 dernières années le tonnage abattu en gros bovins s'est réduit de 1 347 000 t par an en moyenne sur la période 2001-2005 à 1 302 000 t sur la période 2005- 2010, soit une baisse de 3,3 %. Parallèlement le nombre d'établissements abattant des gros bovins s'est également réduit et privatisé. Le nombre total d'abattoirs est passé de 280 à 217 (-23 %). La baisse a été plus forte pour les abattoirs publics (-35 %) que pour les abattoirs privés (-6 %) .

Ces évolutions ont conduit à une nette concentration des abattoirs industriels.

En 2009 les 39 abattoirs industriels (35 privés et 4 publics) qui traitent plus de 10 000 t de gros bovins par an représentent 71 % du tonnage abattu en France mais seulement 18 % du nombre d'outils. Ces abattoirs sont pour la plupart spécialisés (30/39), et réalisent plus de 80 % de leur tonnage en gros bovins .

Ces outils industriels sont majoritairement exploités par quatre groupes privés :

-groupe Bigard –Socopa	: 35,8 % du tonnage et 19 abattoirs.
-ELIVIA	: 13,2 % du tonnage et 7 abattoirs
-SVA	: 8,8 % du tonnage et trois abattoirs
-groupe Tradival	: 4,5 % du tonnage et trois abattoirs

Les quatre premiers groupes français d'abattage de gros bovins abattent donc 62 % du tonnage national dans des outils industriels (> 10000 t par an). Ils abattent aussi dans des abattoirs inférieurs à 10 000 T ce qui porte leur part dans l'abattage national à 67%

Au delà de l'abattage ces groupes ont développé une activité importante de transformation des viandes en réponse aux évolutions de la demande du consommateur. Alors qu'au début des années 80 les ventes de carcasses représentaient 60 % du volume abattu, cette catégorie de produit ne représente plus en 2008 que 15 %. Au cours de cette période les ventes de muscles sous vide sont restées pratiquement stables, alors que celles des produits élaborés se sont fortement développées pour atteindre 45 % du volume abattu en 2008 (cf. figure ci-après).



Une élaboration croissante d'UVCI qui a dynamisé la consommation

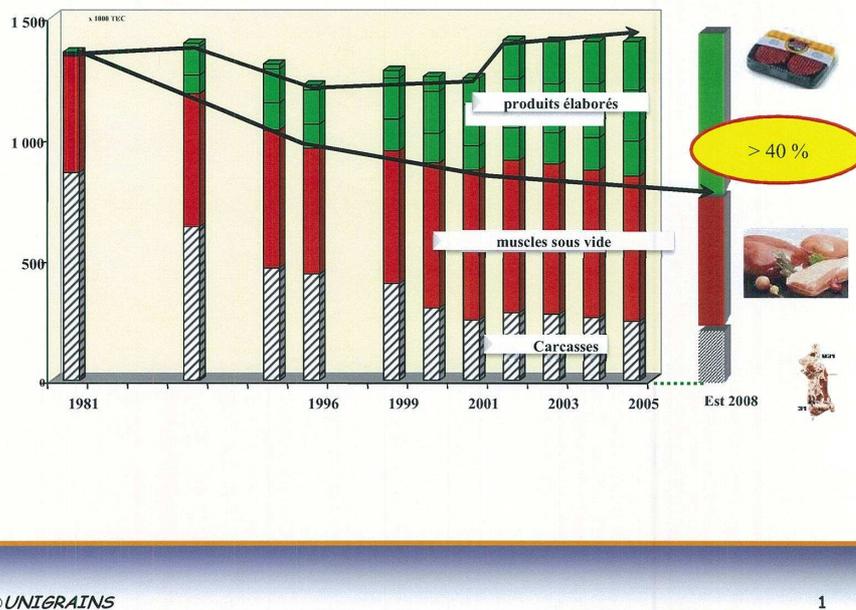


Figure 1. Les produits de l'industrie

Une surcapacité en abattage

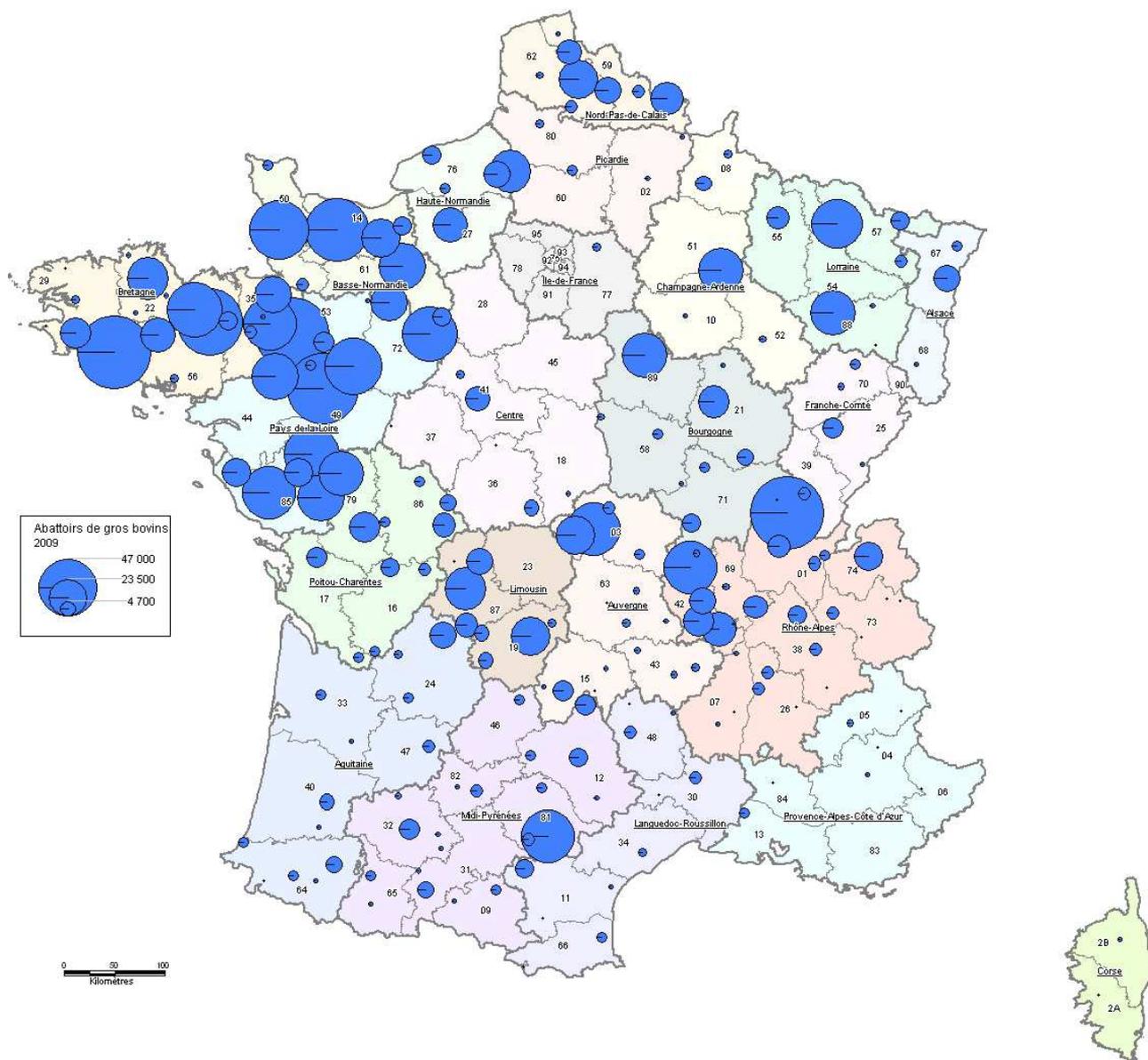
En 2009, 178 établissements traitent moins de 10 000 t de gros bovins par an. Parmi ceux-ci on peut distinguer deux catégories :

- des abattoirs locaux de proximité utilisés par des bouchers abatteurs ou des agriculteurs commercialisant leur production en circuit court, voire même par un grossiste abatteur local. On peut considérer que ces outils ne dépassent pas généralement 1000 t par an soit 12 gros bovins abattus par jour. Ces abattoirs sont au nombre de 85 et pour 70 % d'entre eux, publics. Ils représentent seulement 3 % de l'abattage de gros bovins national. Toutefois leur intérêt doit se mesurer par le rôle qu'ils jouent dans le tissu économique local en permettant une bonne valorisation de la production locale soit par la vente directe en circuit court soit par l'intermédiaire des commerces spécialisés.

- des abattoirs départementaux utilisés par des abatteurs de taille régionale commercialisant surtout des viandes en carcasse auprès d'une clientèle de bouchers détaillants dont le marché se réduit. Le volume annuel qu'ils abattent en gros bovins est compris entre 1000 et 10 000 t par an. Ils sont au nombre de 93 dont 57 sous le statut public. Ils représentent 26% des abattages nationaux Ces outils sont particulièrement fragiles et très dépendants de la stratégie de développement de leurs principaux utilisateurs . Ceux-ci sont en position « dilemme » : soit ils restent sur le marché de la carcasse et doivent gérer la régression de leur activité soit ils investissent dans des ateliers de transformation avec le risque de ne pouvoir conquérir des parts de marché dans ce secteur qui est maintenant fortement détenu par les industriels de taille nationale

et où le coût d'entrée est très élevé. Dans la plupart des cas peu d'entreprises de cette taille sont susceptibles de relever ce défi. Elles se trouvent contraintes de céder la majorité de leur capital à des entreprises plus importantes qui, souhaitant rationaliser l'exploitation de leurs outils, transfèrent le plus souvent, l'abattage sur d'autres sites. C'est également dans ces outils que les chaînes d'abattage sont souvent sous-utilisées, générant des surcapacités préjudiciables à la compétitivité de la filière. C'est donc parmi cette catégorie d'abattoirs qu'une politique rationnelle et concertée localement d'amélioration de la compétitivité pourrait trouver sa plus grande efficacité (cf carte ci-dessous).

Carte des abattoirs de gros bovins 2009
(Source DGAL)



Des bassins de production caractéristiques

La France détient le troupeau bovin le plus important d'Europe, soit 19,2 millions de bovins sur un total communautaire de 88,1 millions. Le troupeau national comprend 3,7 millions de vaches laitières et 4,15 millions de vaches allaitantes. Ces dernières sont une particularité de l'élevage français par le nombre d'animaux et la variété des races « à viande » réputées sur le plan international (charolais, limousin, blonde d'Aquitaine, ...).

Ce troupeau a beaucoup évolué depuis 20 ans. L'effectif de vaches laitières a diminué de 31 % depuis 20 ans, soit de 1 650 000 têtes perdues au profit d'animaux plus performants assurant une production de lait presque régulière au cours des 10 dernières années, malgré des variations inter-annuelles pouvant être importantes. En contrepartie, mais dans une proportion moindre, le passage partiel de troupeaux laitiers à des troupeaux allaitants et l'augmentation de taille des exploitations « viande » a permis une augmentation de ce troupeau de 16 % en 20 ans. Mais, au total, 1 050 000 vaches ont été retirées des exploitations, ce qui a comme conséquence une baisse du nombre de bovins mis sur le marché de la viande. Au cours des 10 dernières années, la baisse des effectifs bovins a été observée principalement dans les régions de Bretagne (-206 000 têtes, soit 9,1 % de l'effectif régional), des Pays de la Loire et de Basse-Normandie.

	1989	1999	2009
Vaches laitières	5 489 000	4 424 000	3 673 000 (-33 % sur 20 ans)
Vaches allaitantes	3 595 000	4 071 000	4 150 000 (+13% sur 20 ans)

Sur le territoire métropolitain, les élevages sont répartis de façon hétérogène : la plus grande densité de bovins est observée dans le grand Ouest (régions Bretagne, Basse-Normandie, Haute-Normandie, Pays de la Loire et les 2 départements occidentaux du Poitou-Charentes) où les systèmes d'élevage sont conduits sur des modes intensifs pour le lait et avec plus de diversité pour la viande. Des troupeaux régionaux importants sont présents dans les zones de montagne et les zones défavorisées simples orientés vers la viande (Auvergne, Bourgogne, Limousin, ..) ou le lait (Franche-Comté, Sud Massif central, ...) avec des charges par hectare plus faibles que dans l'Ouest, et une part importante de prairies permanentes dans les assolements.

Il ressort de cette diversité trois bassins majeurs de production d'animaux :

- Le « **grand Ouest** » (régions Bretagne, Basse-Normandie, Haute-Normandie, Pays de la Loire et les départements des Deux Sèvres et de Charente Maritime) avec un effectif de 7 410 000 bovins (38,5 % du cheptel Français) dont 2 675 000 vaches (34 % des vaches), proposant sur les marchés de la viande une grande diversité d'animaux : veaux de boucherie, jeunes bovins type viande et croisés lait-viande, des bœufs, taureaux de plus de 24 mois et des vaches de réforme ;
- Le « **grand Massif Central** » composé des régions Auvergne, Bourgogne, Limousin auxquelles s'ajoutent les départements périphériques de la Loire, Lozère, Aveyron, Lot, Dordogne, Charente, Vienne, Indre, Cher et Cher où les élevages bovins viande dominant. Un effectif de 6 100 000 bovins y est présent, dont 2 135 000 vaches nourrices (près de 50 % du total national) et 575 000 vaches laitières. Les troupeaux de vaches allaitantes sont dominants. Les éleveurs mettent sur les marchés des broutards dont une grande partie est exportée, des veaux « lourds », des génisses et des vaches de réforme ;
- Le « **grand Est** » comprenant les régions Nord-Pas de Calais, la Picardie, la Lorraine, les départements des Ardennes et de Haute-Marne, zones de poly-culture-élevage, auxquelles sont associées des zones d'élevage laitier de montagne et de zone intermédiaire : la Franche-Comté, la Haute Savoie, l'Ain, l'Isère et le Rhône. Dans cet ensemble, sont dénombrés 4 millions de bovins comprenant 1 million de vaches laitières et 500 000 vaches allaitantes. Les élevages de ce bassin à dominante laitière mettent sur les marchés des vaches de réforme, des veaux et des jeunes bovins engraisés.

Ces 3 ensembles représentent 91 p.100 des bovins élevés en France métropolitaine (cf figure 1).

Le reste des animaux sont disséminés dans 3 autres groupes géographiques :

- des régions et départements avec des effectifs inférieurs à 50 000 têtes : l'Île de France et les départements mitoyens, et le Sud-Est de la France : Languedoc-Roussillon (à l'exception de la Lozère), région PACA et les 2 départements méridionaux de la région Rhône-Alpes
- onze départements ayant des effectifs bovins compris entre 50 000 et 100 000 têtes soit en interface entre zone céréalière et zone d'élevage, soit en zone de montagne ;
- une particularité de 5 départements de la région Midi-Pyrénées avec des effectifs légèrement supérieurs à 100 000 têtes, une dominance d'élevages allaitants et des systèmes d'exploitations variés.

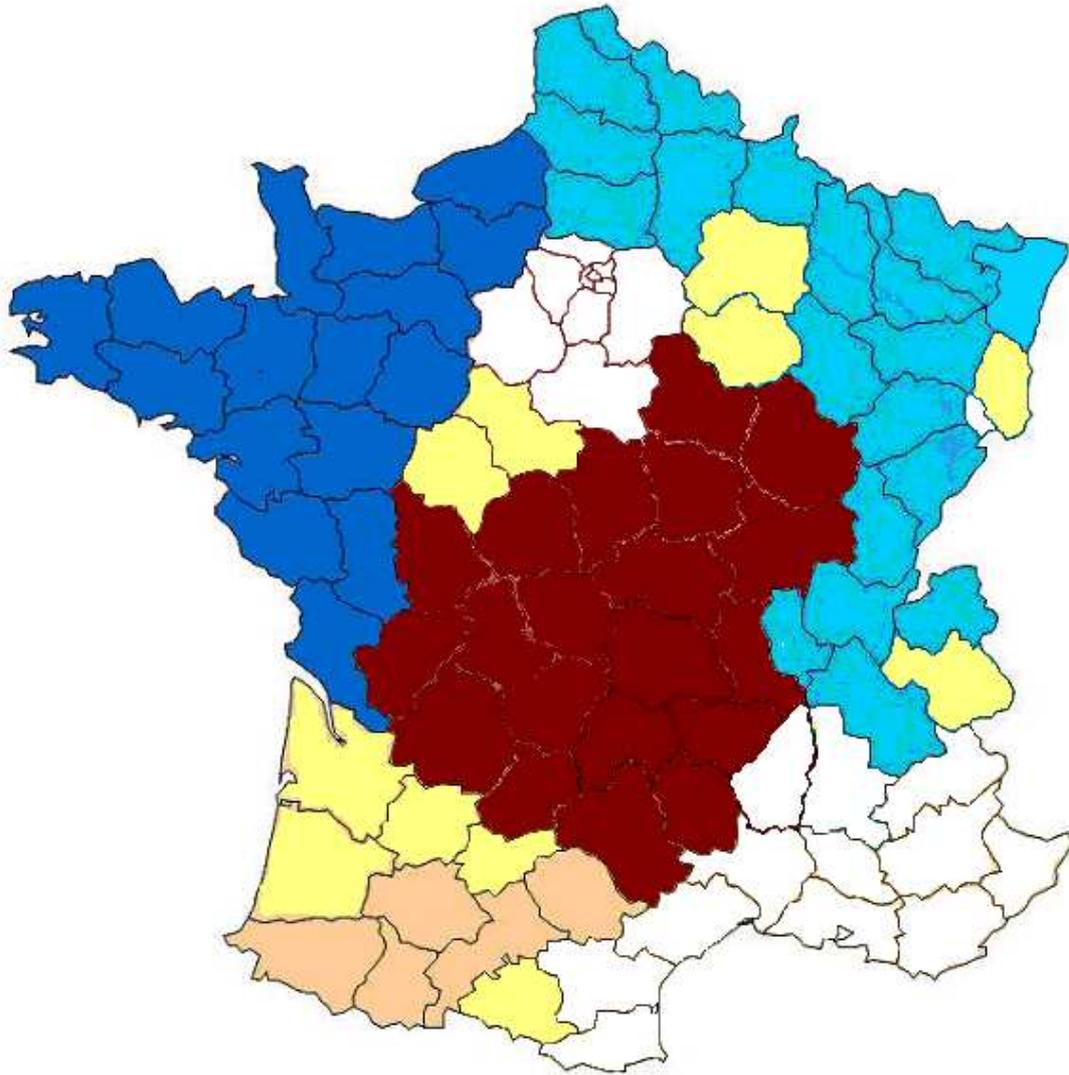


Figure 1 : les grands bassins de production bovine

- Grand Ouest
- Grand Massif-Central
- Grand Est
- Espace Midi-Pyrénées
- Zone effectif bovin 50 000 à 100 000 têtes
- Zone effectif bovin inférieur à 50 000 têtes

Construire une filière bovine française offensive

Les objectifs stratégiques

Comme nous l'avons vu précédemment, le développement de la consommation de viande bovine dans les pays en développement va créer pour les principaux producteurs mondiaux de réelles opportunités de marché. Certains de ces marchés se situent sur le pourtour méditerranéen et au Moyen-Orient, donc dans la zone de chalandise «naturelle» de l'Union européenne. D'autres marchés, plus traditionnels comme la Russie ou plus lointains comme la Chine le Japon ou la Corée peuvent constituer, vu leur taille, des débouchés prometteurs.

La filière bovine française, par l'importance et les conditions de sa production principalement à l'herbe, par la puissance économique et le savoir-faire technologique de ses principales entreprises d'abattage et de transformation dispose de véritables atouts pour se saisir de ces opportunités.

Toutefois elle ne doit pas délaissier pour autant le marché européen et son propre marché intérieur.

C'est donc **un double défi** que la filière française doit ambitionner de relever :

- maintenir ses positions sur son marché intérieur et le marché européen
- développer ses exportations vers les pays tiers.

Mais la filière française a-t-elle les moyens d'une telle ambition ? qu'elles sont les stratégies possibles ?

Les stratégies possibles

Pour définir les stratégies possibles il convient de croiser les données concernant l'évolution à moyen terme (2020) de la production et des marchés de manière à quantifier les couples « produits marché »

Cette quantification repose sur des hypothèses les plus objectives possibles, s'appuyant sur les évolutions passées. Mais il reste une part d'incertitude compte tenu de la complexité et de la multiplicité des variables en jeu. La quantification est donc à considérer plus pour la direction qu'elle donne que pour la valeur absolue des chiffres.

Sur la base des données de 2010 la segmentation du marché des gros bovins produits en France ou importés s'établit comme suit (en milliers de tec d'après SSP, douanes, Franceagrimer, Kantar-World- panel) :

Consommation des ménages	1123
Hyper et Supermarchés	765
Hard-Discount	106
Bouchers détaillants	155
Autres	97
Consommation collective	280
Exportation	314
Total	1717

Ces marchés sont approvisionnés par trois ressources différentes :

Viande du troupeau laitier	544
Viande du troupeau allaitant	808
Importation	365
Total de la ressource	1717

En synthèse le tableau des couples « produit- marchés » de gros bovins pour 2010 (en milliers de TEC) s'établit ainsi qu'il suit(voir en annexe 3 le tableau détaillé) :

1 000 TEC

	Viande T.L.	Viande T. AL	Import	Total
Consommation des ménages	459	509	155	1123
Hypers et supermarchés	398	317	50	765
Hard discount	51	-	55	106
Bouchers détaillants	-	155	-	155
Autres	10	37	50	97
Consommation collective	55	15	210	280
Export	30	284	-	314
Total	544	808	365	1717

La projection à 2020 de ces couples « produits-marchés peut s'organiser autour de deux Scénarii correspondant à deux stratégies :

- une stratégie « au fil de l'eau » correspondant à un scénario tendanciel.
- une stratégie offensive correspondant à un scénario de saisie des opportunités sur le marché mondial et à une consolidation des positions acquises en Europe et sur le marché national.

Stratégie « au fil de l'eau »

Cette stratégie correspond un scénario tendanciel où les évolutions des marchés constatées dans les années 2000 se poursuivent dans la décennie 2010. Les hypothèses suivantes ont été retenues pour 2020 :

- hypothèses concernant les marchés :

- baisse de la consommation des ménages de 5 %,
- baisse de 10 % de la part de marché des bouchers détaillants dans la consommation nationale,
- augmentation de 20 % du volume distribué par le Hard-Discount,
- stabilité des ventes de la rubrique « autres »,
- calcul des volumes vendus par les hypermarchés et les supermarchés par solde, en sachant que leurs ventes de steak haché augmentent de 5 %,
- stabilité et de la consommation collective,
- baisse de 30 000 TEC (10 %) des exportations vers l'union européenne et augmentation de 15 000 TEC des ventes vers les pays tiers par simple saisie des opportunités sur le Moyen-Orient et le Maghreb.

- hypothèses concernant la production et les importations :

- baisse de 10 % du volume de production de la viande d'origine laitière,
- baisse de la production et de la consommation de veaux de boucherie se traduisant par une disponibilité de 70 000 veaux supplémentaires pour la production de jeunes bovins (+ 25 000TEC),
- viande du troupeau allaitant : s'ajuste au marché.

Ce scénario donne les résultats suivants (voir les résultats détaillés en annexe 4)

	2010 situation actuelle	2020 scénario tendanciel
Viande du troupeau laitier	544	515
Viande du troupeau allaitant	808	715
Importations	365	415
Total	1717	1645

Ce scénario s'inscrit dans une baisse des volumes commercialisés et une baisse de la production de viande de gros bovins d'origine laitière.

Sous l'effet de la progression de la demande en steak haché, le volume du marché pour les viandes standards, d'origine laitière ou importées progresse légèrement (+ 1500 tonnes). Les viandes importées se substituent aux viandes du troupeau laitier. **Les viandes du troupeau allaitant subissent de plein fouet la baisse du marché et diminuent de 93 000 t soit 11,5 % de leur production.** Cette baisse représente l'équivalent de l'activité de 24000 exploitations élevant des vaches allaitantes en système « naisseurs » soit **20% du total de cette catégorie d'exploitations**

La viande du troupeau allaitant ne se substitue pas au marché laissé libre par le reflux de la production d'origine laitière pour des raisons de compétitivité prix. En effet, lorsque l'on compare le prix de marché de la vache O (vache laitière) et de la vache R (vache allaitante) sur la période 2005-2010 l'écart de prix est en moyenne de 0,53€ par kilo de carcasse. Si l'on tient compte des différents rendements techniques (rendement viande et rendement en morceaux à griller) (1) cet écart de prix se trouve ramené à 0,22€ par kilo de carcasse soit un coût supérieur de 8 % pour la vache R. Cet écart justifie que le marché oriente la demande vers les viandes d'importation qui, dans le scénario tendanciel, augmentent de 50 000 TEC, compensant la baisse de production des viandes d'origine laitière.

La baisse de la demande concernant les viandes du troupeau allaitant trouve également sa source dans la diminution des exportations vers l'union européenne notamment vers l'Italie et la Grèce. Dans ces pays, le marché, comme en France, s'oriente, à la faveur de la part de plus en plus importante prise par les grandes surfaces au détriment des bouchers détaillants, vers une demande de produits transformés pour lesquels la viande du troupeau allaitant est moins compétitive.

Si la filière bovine française ne veut pas subir le déclin de la production de viande du troupeau allaitant et devoir recourir de plus en plus à des importations, elle doit délibérément s'engager dans une stratégie offensive, qui seule permettra de maintenir ou de développer légèrement l'élevage allaitant notamment dans le Massif central qui est comme nous l'avons vu est le bassin de production le plus menacé.

Stratégie offensive

Cette stratégie s'articule autour d'une double composante, l'une de conquête de nouveaux marchés, l'autre d'amélioration de la compétitivité.

Conquérir de nouveaux marchés

Cette composante est basée sur un scénario reposant sur un triple objectif pour 2020 :

- maintenir les exportations de viande dans l'union européenne à leur niveau de 2010 soit 289 000 TEC,
- développer les exportations vers les pays tiers d'un volume de 60 000 tonnes supplémentaires par rapport à 2010,
- maintenir les importations destinées à la consommation intérieure à leur niveau de 2010 soit 365 000 tonnes.

Il s'agit donc à la fois de maîtriser le marché intérieur, sécuriser nos ventes sur les marchés italiens et grecs et conquérir de nouveaux marchés dans les pays tiers.

(1) sur la base des rendements calculés par l'institut de l'élevage en 1983 et qui mériteraient d'être aujourd'hui réactualisés compte tenu des modifications de conformation des animaux entraînées par l'amélioration génétique et aussi par les changements dans les pratiques de découpe induites par l'évolution des besoins du marché

D'après nos estimations, ce scénario donne les résultats suivants : (voir en annexe 5. les résultats détaillés)

	2010 situation actuelle	2020 scénario tendanciel	2020 Scénario offensif
Viande du troupeau laitier	544	515	515
Viande du troupeau allaitant	808	715	840
Importations	365	415	365
Total	1717	1645	1720

(en milliers de TEC)

Le scénario offensif aboutit à une augmentation de la production du troupeau allaitant de 32000 tonnes (+4%) à l'horizon 2020 par rapport à 2010. Cette augmentation résulte de quatre mouvements :cf le scénario détaillé en annexe n°5)

- une stabilité de la consommation collective,
- une diminution de la consommation française des ménages de 28 000 tonnes,
- une progression des exportations vers les Pays Tiers de 60 000 tonnes dont 40 000 t de jeunes bovins et 20 000 t de génisses,
- un maintien des exportations vers l'union européenne notamment l'Italie et la Grèce.

Ces variations en volume devraient se traduire sur le plan des types de production par une augmentation d'environ 38 000 tonnes de la production de jeunes bovins et une quasi stabilité de la production de femelles. Toutefois il apparaît une évolution qualitative sensible pour cette dernière catégorie. En effet les génisses qui ne seront plus commercialisées par les bouchers détaillants dont la part de marché va régresser (environ 20 000 t) devront trouver un autre débouché. Cette augmentation de la production représente l'équivalent de l'activité de **10000 exploitations** conduites en système « naisseurs » Comparée au scénario « au fil de l'eau » **la stratégie de conquête de nouveaux débouchés met donc en jeu l'activité de 30000 élevages** de vaches allaitantes soit **le quart des exploitations françaises** exerçant cette activité

La réussite du développement commercial à l'exportation repose pour une grande part sur l'équilibre des prix qui s'établira sur le marché mondial. Nous avons constaté, et c'est un **élément de rupture fort** , que les prix du Brésil ont atteint à la fin de 2010 le niveau de trois euros par kilo de carcasse, soit le niveau des prix du marché européen. Cette situation va se maintenir au cours de la décennie en cours.

Cette fermeté des prix sur le marché de la viande bovine sera principalement entretenue par la croissance de la demande mondiale et notamment celle des pays émergents Les échanges mondiaux devraient augmenter de 15 % d'ici 2020.

Les pays du Moyen-Orient et du Maghreb ainsi que l'Asie connaîtront une forte augmentation de leur demande. C'est donc vers ces pays que la filière française doit se tourner pour exploiter les opportunités offertes par le marché mondial.

Le Moyen-Orient et l'Algérie constituent des cibles privilégiées compte tenu de leur proximité et de leur appartenance à la zone de chalandise « naturelle » de l'Europe. Le démarrage des exportations françaises vers la Turquie en novembre 2010 montre que des opportunités existent réellement dans cette zone et qu'il convient de ne pas laisser nos concurrents européens s'implanter, seuls, sur ces marchés.

Ainsi nous proposons d'exporter 40 000 têtes supplémentaires de jeunes bovins vers ces pays à l'horizon 2020.

Pour les génisses, que les bouchers commercialiseront de moins en moins, nous proposons d'en exporter 20 000 têtes comme viandes de luxe vers la Chine en s'appuyant sur la notoriété des grands chefs cuisiniers français et la spécificité gastronomique française de consommer des viandes de femelles considérées comme plus tendres et plus savoureuses. Ce volume représente une part de marché de 0,3 % de la consommation chinoise.

Le développement des exportations de jeunes bovins suppose que l'engraissement augmente en France à l'horizon 2020 de 100 000 têtes environ. Les animaux nécessaires seront prélevés sur le volume de brouillards exporté vers l'Italie dont les importations vont se réduire. Une faible part pourrait provenir de l'augmentation du cheptel de vaches allaitantes. Ce volume d'engraissement supplémentaire devrait se localiser en priorité dans les zones de polyculture-élevage périphériques du Massif-Central et dans la région Pays de la Loire.

La bonne tenue des prix sur le marché mondial permettra à la filière française d'être moins concurrencée sur ses marchés traditionnels de l'union européenne et notamment l'Italie et la Grèce. Toutefois ces marchés vont, comme nous l'avons vu, évoluer vers une demande de produits transformés vendus à des prix compétitifs et donc nécessitant le recours à une matière première peu chère. La sécurisation de ces marchés nécessitera de renforcer les partenariats industriels et stratégiques entre les entreprises de transformation françaises et italiennes et grecques de transformation. On ne pourra sans doute plus se limiter à une simple relation d'échange commercial. L'Etat pourrait utilement soutenir ces partenariats par des aides de France Agri Mer et/ou du FSI. Il sera également nécessaire de proposer une matière première compétitive et aussi de s'engager vers la vente de produits plus transformés. Certes la vente de d'animaux maigres sur les marchés italien et espagnol se poursuivra de manière encore importante mais devrait décliner peu à peu notamment sur le marché italien.

De la même façon, sur le marché intérieur la capacité des entreprises françaises à résister à la concurrence des produits importés et donc à maintenir leur part de marché dépendra aussi de leurs possibilités d'accès à une matière première compétitive.

La maîtrise du marché intérieur comme la sécurisation des ventes sur le marché européen militent donc pour une amélioration de la compétitivité de la viande issue du troupeau allaitant qui, sur le long terme, ne peut se différencier durablement (au rendement technique près) de la compétitivité de la viande d'origine laitière dont le prix restera directeur en Europe.

Mais au-delà du prix du marché mondial dont dépendra largement la capacité exportatrice de la filière française, il convient, pour que la stratégie commerciale qui vient d'être évoquée réussisse, que certaines conditions soient remplies.

Il est nécessaire de renforcer l'image et la notoriété de la viande bovine française sur le marché international. Les conditions de production dans le bassin allaitant sont particulièrement propices pour développer une image de viande naturelle produite à l'herbe et sans OGM. Il s'agit d'une production répondant quasiment aux critères de la production de type « bio ». Cette image sera un atout important pour nous différencier de nos concurrents notamment du Brésil

On constate aussi que peu d'entreprises françaises de transformation de viande bovine sont, aujourd'hui, présentes sur le marché mondial. Pourtant le secteur de l'abattage et de la transformation s'est fortement restructuré en France au cours de ces dernières années. Un petit nombre d'entreprises détient les deux tiers du marché, ce qui doit constituer un atout pour que la filière française prenne toute sa place dans les échanges mondiaux. Certes le marché européen est plus accessible et le marché national plus confortable voire même pour l'instant plus rentable. Toutefois le marché de la viande bovine est aujourd'hui un marché de plus en plus mondialisé que les entreprises leaders sur le marché européen ne peuvent stratégiquement ignorer. Il suffit de regarder la stratégie des compétiteurs étrangers ou des entreprises françaises du secteur laitier pour s'en convaincre. Il serait d'ailleurs peu compréhensible, vu le savoir-faire et la taille des entreprises qui détiennent l'essentiel du marché français que ces dernières se limitent au marché européen.

Enfin la réussite de cette stratégie commerciale suppose aussi qu'elle soit partagée entre l'administration et tous les opérateurs de la filière. À cet égard il paraît important qu'un comité **unique** « administration- profession » de haut niveau puisse en coordonner la mise en oeuvre. Ce comité aura aussi pour tâche de valider le choix des pays-cible, de définir les objectifs quantitatifs à atteindre par pays et la stratégie d'implantation. Cette stratégie d'implantation devrait prendre la forme de la diplomatie des petits pas avec d'abord une stratégie d'influence puis une stratégie de négociation sanitaire puis une approche commerciale et enfin une stratégie de soutien et de promotion.

Les actions et initiatives des comités et organisations existants dans le domaine de l'exportation devraient être rassemblés sous l'autorité d ce comité de haut niveau

Améliorer la compétitivité de la production et de l'aval

Les producteurs de viande et notamment les éleveurs de vaches allaitantes tirent de faibles revenus de leur activité. Ils disposent de ce fait de peu de moyens financiers pour moderniser leurs exploitations. Or une filière forte a besoin aussi de producteurs correctement rémunérés pour conduire une stratégie offensive. C'est pourquoi une bonne adéquation entre le coût de production et le prix de vente des produits doit permettre d'offrir sur le marché une matière première compétitive pour l'industrie de transformation mais aussi permettre une juste rémunération des producteurs. Les efforts de productivité et d'abaissement des coûts de production devront donc permettre de répondre à cette double préoccupation.

Le prix de la vache allaitante doit rester compétitif avec celui de la vache laitière. Comme nous l'avons vu les écarts de prix constatés sur le marché entre une vache R et une vache O représentent 8 % du prix auquel doit s'ajouter l'effet de l'amélioration du revenu. C'est donc un objectif de baisse de 15 % des coûts qu'il convient de viser.

Pour cela plusieurs actions peuvent être entreprises. Il faut agir sur les coûts de production et sur l'amélioration de la productivité du cheptel.

L'action sur les coûts doit porter principalement sur les charges fixes et le coût alimentaire qui représentent respectivement 60% et 20 % du coût de production d'un jeune bovin (1)

Les charges fixes se composent de trois postes principaux :

- les salaires et la rémunération de l'exploitant
- la mécanisation
- les bâtiments

La productivité du travail a progressé de 10% entre 2003 et 2009, mais parallèlement le coût de la mécanisation a augmenté de 13% et le coût des bâtiments est resté stable. (1)

On constate donc que le coût de la mécanisation évolue plus vite que la productivité du travail. De plus ce coût, estimé à 0,74 € par kg vif de jeune bovin, est beaucoup plus élevé en France que dans les autres pays européens et d'Amérique du sud. Les coûts sont également plus élevés pour les bâtiments.(2)

La réduction de ces charges fixes unitaires passe par l'augmentation de la taille des ateliers. La taille optimale d'un troupeau est comprise entre 80 et 100 vaches par UTH. Un atelier d'engraissement de 500 têtes permet de réduire le coût de production de 10% par rapport à un atelier de 100 têtes. Il faut aussi cibler l'action de conseil auprès de éleveurs sur la rationalisation des équipements de mécanisation. Enfin il serait utile de concevoir un bâtiment à faible coût. Aujourd'hui un bâtiment neuf coûte environ 3000€ par vache logée, ce qui, en ajoutant les frais financiers aboutit à un coût au kg vif produit dans un élevage naisseur de 0,5€ soit 13% du coût total.

Dans les charges d'alimentation des élevages naisseurs(1), les achats de concentrés et de minéraux représentent 0,41€ /kg vif soit les deux tiers du poste alimentation. Ces achats ont augmenté de 11% entre 2003 et 2009. La consommation de concentrés augmente régulièrement depuis de nombreuses années. D'après les résultats d'un échantillon constant de 42 exploitations charolaises suivies par l'INRA la consommation de concentrés /kg de viande vive produite est passée de 1,5kg à 2,2 kg (+47%) entre 1985 et 2009. Ces résultats démontrent que la production fourragère des exploitations se dégrade et que la culture de l'herbe est un enjeu primordial sur le plan des coûts. C'est aussi un enjeu essentiel sur le plan de l'image du produit et sur le plan environnemental. Il convient donc de diffuser massivement les techniques de culture de l'herbe et notamment les associations graminées-trèfle blanc dont il a été démontré la pertinence tant du point de vue économique qu'environnemental.

L'amélioration de la productivité du cheptel passe par la rénovation des techniques de sélection. Il faut accélérer l'utilisation des techniques de la génomique (cf annexe 6) pour améliorer les races allaitantes et en conséquence la productivité des élevages.

(1)Source :INRA, suivi d'un réseau de 73 exploitations d'élevage de charolaises (échantillon constant)

(2) Source :Institut de l'Elevage

La communauté scientifique est unanime pour dire que ces nouvelles techniques vont profondément modifier les méthodes de sélection des bovins. Aujourd'hui la maîtrise des technologies à l'échelle moléculaire permet de connaître, dès la naissance d'un individu, son potentiel génétique. Celui-ci détermine, pour une large part, les performances futures de l'animal en terme d'élevage (vitesse de croissance, qualités d'élevage) de qualité organoleptique de la viande (tendreté, couleur, pourcentage d'oméga 3). L'empreinte environnementale (rejets azotés et carbonés) sera ainsi améliorée grâce à la génomique. Les éleveurs pourront choisir les animaux reproducteurs avec une pertinence accrue porteuse d'amélioration de la productivité de l'élevage, d'une meilleure adaptation du produit au goût et à la santé du consommateur tout en réduisant l'impact environnemental de sa production.

La meilleure connaissance qualitative du produit devrait aussi entraîner une évolution de la grille traditionnelle de classement « EUROP » qui devra à l'image de ce qui se pratique en Australie avec le système Meat Standard Australian « MSA » intégrer des critères mesurant la qualité de la viande.

Les éleveurs de vaches allaitantes ont aujourd'hui pris du retard par rapport aux éleveurs laitiers quant à l'utilisation de la génomique pour sélectionner leurs reproducteurs. Les banques de données sur les caractéristiques physiques et les performances des reproducteurs qui servent de base à la mise en œuvre de la génomique sont à ce jour insuffisamment renseignées, faisant ainsi obstacle à une mise au point prochaine de cette technique.

L'État et l'interprofession devraient mobiliser les moyens financiers nécessaires pour que l'Inra et l'Institut de l'Élevage mettent en place, à brève échéance, un programme unifié pour toutes les races allaitantes visant à obtenir les données nécessaires à la mise en œuvre de la sélection en utilisant les techniques de la génomique. Un coup d'accélérateur est nécessaire en la matière, quitte à bousculer les pratiques anciennes des tenants de la génétique d'hier. Même si cela peut paraître futuriste, on peut penser que l'utilisation de cette nouvelle technique pourra conduire à la création d'une nouvelle race à viande qui, cumulant les différents atouts des races existantes, permettra de mettre sur le marché une viande répondant mieux aux attentes gustatives et diététiques des consommateurs et aussi aux contraintes environnementales.

Enfin des projets collectifs de méthanisation utilisant les lisiers et des produits à fort potentiel méthanogène disponibles pourraient contribuer à l'amélioration des revenus de certaines exploitations. La valorisation des digestats issus de la méthanisation sous forme d'engrais nécessite une homologation réglementaire de ces produits qu'il convient d'accélérer.

Dans le secteur aval, la rationalisation des coûts de collecte avec la création de bourses aux transports ou le partage de zone comme cela s'est fait dans le secteur laitier pourrait contribuer à rendre la filière plus compétitive. Des initiatives en ce sens sont en réflexion notamment en Bretagne et nous paraissent aller dans le bon sens.

Dans le secteur de l'abattage et de la transformations les principaux outils ont nettement progressé en taille au cours de ces dernières années. Ils sont pour la plupart d'entre eux exploités par les grands groupes privés et ont été modernisés. À l'opposé on trouve des abattoirs de petite taille qui jouent un rôle local et qui sont le support des circuits courts. Ils sont souvent publics. Le coût de leurs prestations est plus élevé que celui des grands outils et cette charge peut être absorbée compte tenu de la valeur ajoutée générée par ce circuit de commercialisation. Leur existence est donc à conforter car ils jouent un rôle important en matière d'aménagement du territoire.

La situation des nombreux abattoirs publics dont le tonnage annuel est compris entre 1000 et 10 000 t est plus difficile. Leur nombre et leur tonnage sont en régression, leurs utilisateurs, pour bon nombre d'entre eux, se trouvant positionnés sur des marchés eux-mêmes en régression. Ces outils ne méritent pas tous d'être modernisés. La décision de modernisation doit dépendre de la stratégie et surtout du devenir des opérateurs qui les utilisent. La fermeture d'un certain nombre de ces outils permettrait de reporter le tonnage sur certains abattoirs bien choisis qui verraient alors le coût de leurs prestations s'améliorer. Mais ceci ne constitue pas, à notre sens, un enjeu fondamental pour le dynamisme et la prospérité de la filière bovine française. Cette filière est aujourd'hui dotée d'un noyau de grands opérateurs sur lesquels repose la dynamique de l'ensemble du secteur. Ces grandes entreprises se trouvent confrontées à un coût de main-d'œuvre plus élevé qu'en Allemagne. Les entreprises allemandes bénéficient d'un coût de main d'œuvre qui a été évalué à 9 centimes d'euro de moins que le coût français par kg de carcasse par l'Institut de l'élevage dans le cadre d'une étude récente qui vient d'être conduite sur le sujet. Cet écart représente environ 2% du chiffre d'affaires, pénalisant lourdement les entreprises de transformation dont le bénéfice net se situe généralement autour de 1% du chiffre d'affaires.

Cette situation ne concerne pas uniquement la filière bovine mais l'ensemble de la filière abattage en France. Ces distorsions de concurrence devraient être soumises à une discussion européenne de manière à pouvoir les réduire.

Conclusion

D'ici 2020 l'évolution du marché mondial va offrir de réelles opportunités de développement à la filière bovine française. Certes les producteurs et les entreprises de transformation devront faire un effort d'adaptation. **Mais il faut aussi et surtout que les acteurs de la filière soient animés de la volonté de mettre en œuvre une stratégie offensive commune.**

Liste des recommandations

Recommandation 1 :

Développer les exportations sur les pays tiers avec l'objectif de vendre en 2020, au Moyen Orient 40 000 Tonnes de jeunes bovins de plus qu'en 2010 et en Chine 20 000 tonnes de génisses en plus.

Recommandation 2 :

S'appuyer sur la notoriété des grands cuisiniers français pour vendre en Chine la viande de luxe (génisses).

Recommandation 3 :

Créer un comité unique administration-profession de haut niveau pour coordonner la mise en œuvre de la stratégie d'exportation et mobiliser nos représentants dans les pays cibles. Les comités et organisations existants dans le domaine de l'exportation des produits des filières « élevage et viande » seront placés sous l'autorité de ce comité de haut niveau

Recommandation 4 :

Sécuriser nos débouchés sur le marché européen en tissant des partenariats stratégiques et industriels avec les entreprises de transformation européennes, l'Italie étant prioritaire.

Recommandation 5 :

Mobiliser des crédits FSI et/ou FranceAgrimer pour aider les entreprises de transformation à tisser des partenariats avec leurs homologues européennes.

Recommandation 6 :

Renforcer la notoriété de la production française en valorisant l'image de la viande produite à l'herbe et sans OGM.

Recommandation 7 :

Développer à l'horizon 2020 l'engraissement de 100 000 jeunes bovins de plus qu'en 2010.

Recommandation 8 :

Réduire les coûts de production de 15 % en :

- améliorant la production d'herbe pour réduire les consommations de concentrés,
- concevant un bâtiment « low cost »,
- rationalisant les équipements de mécanisation,
- optimisant la taille des ateliers et des troupeaux,
- finançant (Etat et/ou Interbev) un programme unifié pour l'ensemble des races allaitantes de collecte de données sur les phénotypes des animaux pour utiliser le plus rapidement possible les techniques de la génomique pour sélectionner les reproducteurs,
- développant, quand les produits à fort potentiel méthanogène sont disponibles, la méthanisation des lisiers et en homologuant le digestat pour permettre une valorisation sous forme d'engrais.

Recommandation 9 :

Rationaliser la collecte des animaux en créant des « bourses » de transport ou un partage de zone entre opérateurs comme dans le secteur laitier.

Recommandation 10 :

Améliorer les coûts d'abattage en réduisant le nombre d'abattoirs de taille intermédiaire qui ne pourront pas être modernisés.

Recommandation 11 :

Réduire les distorsions de concurrence avec l'Allemagne portant sur le coût de main d'œuvre.

Recommandation 12 :

Protéger le marché intérieur européen dans le cadre des négociations internationales.

Recommandation 13 :

Dans le cadre du « verdissement » de la PAC négocier une aide à la production d'herbe

Recommandation 14 :

Pour encourager l'engraissement, attribuer une aide aux naisseurs-engraisseurs, en la liant à une contractualisation avec l'aval, comme dans le secteur ovin.

Recommandation 15 :

Maintenir le couplage de la PMTVA.

Recommandation 16 :

Gérer le quota de PMTVA, au moins partiellement au niveau national pour permettre la reconversion vers l'élevage allaitant des éleveurs laitiers des zones défavorisées, menacés suite à la suppression des quotas.

ANNEXES

Annexe 1 Lettre de Mission.

Annexe 2 Carte des flux de la viande bovine dans le monde.

Annexe 3 Couples produits-marchés-situation 2010

Annexe 4 Détails du scénario « au fil de l'eau ».

Annexe 5 Détails du scénario « offensif ».

Annexe 6 La révolution génomique.



MINISTÈRE DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

Le Ministre

Paris, le

N/Réf : CI : CM 0614914

21 OCT. 2010

à

Monsieur Jacques BRULHET
Vice-Président du Conseil Général de
l'Alimentation, de l'Agriculture et des Espaces
Ruraux
251, rue de Vaugirard
75732 PARIS CEDEX 15

L'avenir de la filière bovine française constitue un enjeu important pour le développement économique et l'emploi de nos territoires.

Si la France demeure le premier producteur européen de viande bovine, avec environ 60 000 élevages spécialisés et des industries d'abattage et de transformation qui comptent parmi les premières entreprises européennes, il n'en reste pas moins que le maintien de la compétitivité de ce secteur est difficile.

L'importance de la filière bovine, son rôle économique, environnemental et social, et les perspectives d'évolution des marchés et de la Politique agricole commune post 2013 justifient donc la réalisation d'un diagnostic stratégique de la filière.

En complément du diagnostic national qui sera réalisé d'ici la fin de l'année par le Cabinet d'étude Ernst & Young, je souhaite que la dimension territoriale, par bassins de production soit prise en compte dans cette réflexion afin de mieux appréhender les enjeux stratégiques locaux et la réalité de l'activité économique de production et d'abattage/transformation à une échelle pertinente.

C'est pourquoi je souhaite confier au Conseil Général de l'Alimentation, de l'Agriculture et des Espaces Ruraux (CGAAER), en liaison avec les Directions Régionales de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt et sous le pilotage de la Direction Générale des Politiques Agricole, Agroalimentaire et des Territoires, un travail dont l'objectif sera d'une part de délimiter des bassins de production « bovins-viande » cohérents et d'autre part de réaliser un diagnostic stratégique de la filière bovine pour chacun des bassins de production ainsi définis.

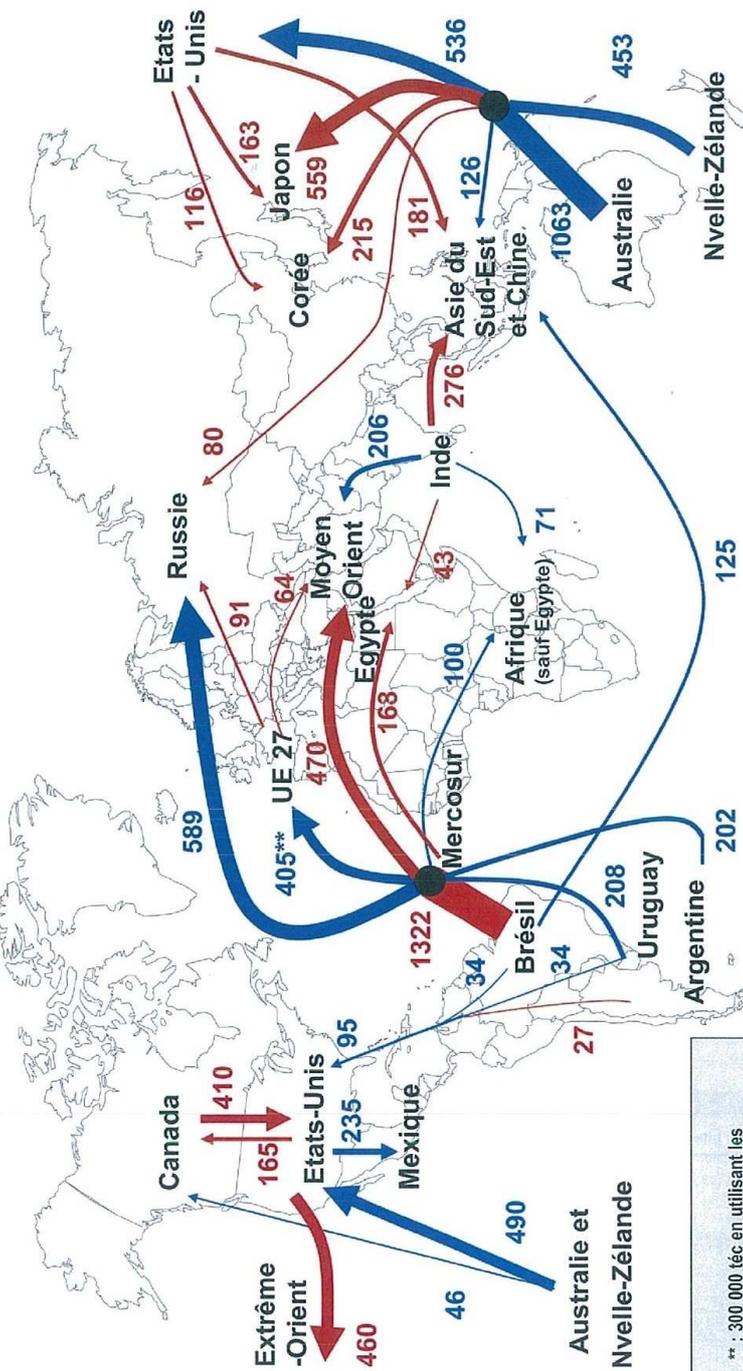
Compte tenu des échéances européennes et de la situation actuelle de la filière, cette mission revêt une certaine urgence. Par conséquent, je vous serais reconnaissant de bien vouloir désigner à cet effet quatre membres du CGAAER. Je souhaite pouvoir disposer d'un rapport d'ici le mois de janvier 2011.



Bruno LE MAIRE

Figure 7.1

LES PRINCIPAUX FLUX DE VIANDES BOVINES EN 2010 (y compris les préparations - 1000 téc) *



** : 300 000 téc en utilisant les coefficients carcasses de l'UE.
A noter que tous les chiffres donnés sont ceux des exportateurs calculés avec les coefficients exportateurs.

*Les flux en augmentation par rapport à 2008 sont en rouge, ceux en recul sont en bleu
Source : GEB-Institut de l'Elevage d'après différentes sources

Annexe 3

Couples produits-marchés 2010 GROS BOVINS Situation actuelle – 1000 TEC

	HM SM	HD	Bou- ches	Marchés	Autre	Total consom. ménages	Consom. collective	Total consom. nat.	Export	Total
V.T. Lait (1)	398	51	-	-	10	459	55	514	30	544
Vaches	294	26	-	-	10	330	30	360	10	370
X	32	-	-	-	-	32	5	37	-	37
JB	72	25	-	-	-	97	20	117	20	
V.T. Allait. (1)	317	-	155	28	9	509	15	524	284	808
Vaches	161	-	-	28	9	198	15	213	64	277
Génisses	14	-	155	-	-	169	-	169	-	169
X	59	-	-	-	-	59	-	59	-	59
JB	83	-	-	-	-	83	-	83	220	303
Total laitières + allaitantes	715	51	155	28	19	968	70	1038	314	1352
Import	50	55	-	-	50	155	201	365	-	365
Total	765	106	155	28	69	1123	280	1403	314	1717
	54,6 %	7,5 %	11 %	2 %	4,9 %	80 %	20 %	100 %		

(1) Il est considéré que les broutards males et femelles sont d'origine allaitante et les veaux de boucherie d'origine laitière.

Annexe 4

Couples produits-marchés 2020 GROS BOVINS Scenario « au fil de l'eau » – 1000 TEC

	HM SM	HD	Bou- ches	Marchés	Autres	Total consom. ménages	Consom. collective	Total consom. nat.	Export Viande + vif	Total prix
V.T. Lait (1)	348	72	-	-	10	408	55	485	30	515
Vaches	244	36	-	-	10	290	30	320	10	330
X	32	-	-	-	-	32	5	37	-	37
JB	72	36	-	-	-	108	20	128	20	148
VT. Allait. (1)	259	-	135	28	9	431	15	446	269	715
Vaches	131	-	-	28	-	168	15	183	64	247
Génisses	8	-	135	-	-	143	-	143	-	143
X	50	-	-	-	-	50	-	50	-	50
JB	70	-	-	-	-	70	-	70	220	275
Total laitières + allaitantes	607	72	135	28	19	861	70	931	299	1230
Import	100	55	-	-	50	205	210	415	-	415
Total	707	127	35	28	69	1066	280	1346	299	

Annexe 5

Couples produits-marchés 2020 GROS BOVINS Scenario offensif

	HM SM	HD	Bou- ches	Marchés	Autres	Total consom. ménages	Consom. collective	Total consom. nat.	Export Viande + vif	Total
V.T. Lait (1)	342	72	-	-	10	430	55	485	30	515
Vaches	244	36	-	-	10	290	30	320	10	330
X	32	-	-	-	-	32	35	37	-	37
JB	72	36	-	-	-	108	20	128	20	148
VT. Allait. (1)	304	-	-	28	9	194	15	209	64	273
Vaches	157	-	135	-	-	148	-	149	20	169
Génisses	14	-	-	-	-	57	-	57	-	57
X	57	-	-	-	-	81	-	81	260	341
JB	81	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total laitières + allaitantes	657	72	135	28	19	911	70	981	374	1355
Import	50	55	-	-	50	155	210	365	-	365
Total	707	127	135	28	69	1066	280	1346	374	1720

Annexe 6

La révolution génomique est en marche

La génomique est la science du vivant qui étudie le matériel génétique des espèces et des individus. La carte du génome humain a été établie en 2004 et celle des bovins en 2006. On distingue la génomique structurale et la génomique fonctionnelle. La génomique structurale étudie de façon très précise, à l'échelle moléculaire la composition fine des gènes, supports de l'hérédité. La génomique fonctionnelle, elle, s'intéresse de façon générale à la fonction des gènes et notamment aux mécanismes moléculaires à l'origine de la synthèse des protéines à partir des gènes et à leur évolution ou activité dans les cellules, les tissus et les organes.

La communauté scientifique est unanime pour dire que la génomique va profondément modifier l'approche génétique de la filière bovine. La précision de notre connaissance du déterminisme génétique va considérablement augmenter dans les prochaines années. On pourra dès la naissance d'un individu en connaissant son génotype déterminer son potentiel génétique. Le génotype dans un environnement donné exprimera des caractères à l'âge adulte : le phénotype. La première conséquence pratique de la valeur prédictive du potentiel génétique au premier jour de la vie (et même au stade embryonnaire) a été l'arrêt du testage sur descendance par les entreprises de sélection. Les éleveurs dont la renommée était liée à la collection de premiers prix dans les concours vont voir fondre la valeur ajoutée de leur réputation de fournisseurs d'animaux d'élite ! Il est possible voire probable que l'évolution rapide des techniques de génomique fonctionnelle et la réduction de leurs coûts amènent d'autres innovations à la disposition des éleveurs.

L'élevage bovin durable devra à l'avenir assurer un revenu satisfaisant aux éleveurs mais aussi prendre en compte les attentes des consommateurs et des industries agroalimentaires pour les produits laitiers ou carnés, mais aussi les exigences de la société en matière de bien-être animal et de performance environnementale.

Un élevage rentable

L'éleveur bovin a comme priorité la rentabilité économique de son élevage. Pour ce faire, il recherchera un certain nombre de paramètres zootechniques, pour choisir telle ou telle race en fonction de son environnement pédo-climatique et de la taille de son exploitation. Ainsi, une "bonne" vache allaitante aura un génotype qui lui donne un bon taux de fertilité, une production laitière suffisante pour nourrir son veau qui aura lui-même un GMQ élevé. Enfin, son génotype lui permettra aussi de ne pas stresser et d'avoir un vêlage facile et, le moment venu, elle produira de la viande de choix : tendre, persillée, de couleur rouge foncée et le rapport avant-arrière de la carcasse sera le plus bas possible pour répondre au goût des consommateurs.

Des consommateurs satisfaits

Pour la viande, la tendreté est un critère essentiel toujours cité par le consommateur. La biochimie du muscle tant sur l'animal vivant qu'après la mort est un ensemble de réactions complexes dans lesquelles plusieurs gènes sont impliqués. Grâce à des marqueurs génétiques, notre compréhension du déterminisme de la qualité de la viande s'est améliorée et l'on a pu noter des spécificités de chaque race et des différences entre vaches dites de race à viande et des vaches dites rustiques sans pour autant mettre en avant une race aux dépens d'autres.

Enfin, le consommateur se soucie de sa santé et l'un des enjeux forts de la génomique est de faire baisser la proportion de cholestérol et d'acides gras saturés des produits laitiers ou carnés au profit des acides gras polyinsaturés. Au fur et à mesure que l'on progressera dans la connaissance du déterminisme de caractères tels que la couleur, la tendresse, le persillé, la jutosité, et en prenant également en compte les modes de cuisson, on répondra de façon beaucoup plus précise aux goûts des consommateurs selon le type de morceaux concernés et la façon dont ils sont cuisinés.

- La grille de classification traditionnelle "EURO" devra sans doute évoluer vers un système du type "MSA"* comme celui mis en place en Australie et qui intègre les modes de cuisson de la viande, bouillie, saisie, rôtie, destinée à la poêle ou au barbecue.

S'il n'y avait le lien fort qui unit l'image des races allaitantes avec leur berceau géographique, il y aurait probablement rapidement l'évolution vers une race à viande unique. Cette race deviendrait un produit standard comme c'est le cas pour le porc charcutier ou le poulet de chair.

Une empreinte environnementale réduite

Jusqu'à présent, les éleveurs bovins avaient surtout pour objectif des gains de production et de productivité pour augmenter la rentabilité de leur élevage. Aussi, l'augmentation de la quantité d'azote de la ration qui répondait à cet objectif a créé de nombreux effluents eux aussi très riches en azote à l'origine de la pollution des nappes phréatiques et de l'eutrophisation des sols et des rivières. Les applications de la génomique devraient permettre d'optimiser la meilleure conversion alimentaire de la ration des ruminants et limiter au strict minimum les rejets azotés dans le milieu extérieur. Pour les bovins en plus des problèmes d'azote liés aux déjections, il y a les éructations liées à la rumination qui envoient dans l'atmosphère du méthane, gaz à effet de serre incriminé dans le changement climatique. Là encore, la génomique fonctionnelle veillera à réduire cette production de méthane pointée du doigt par de puissants lobbys européens qui, par ailleurs, ne prennent pas en compte le stockage du carbone dans les prairies.

Enfin, il nous faut noter que les progrès de la génomique ont été tellement spectaculaires ces dernières années que les limitations d'application ne viennent plus aujourd'hui des techniques moléculaires, mais de la caractérisation des animaux (c'est-à-dire de la détermination de leur phénotype) tout particulièrement pour les races à viande.

Dans quelques années selon les experts, la génomique sera totalement responsable de la sélection en élevage allaitant alors qu'elle l'est déjà quasi totalement en élevage laitier. Effectivement pour les races à viande, il y a dispersion des actions entre les principales races quand il faudrait au contraire concentrer tous les moyens sur un programme unique

Pour en savoir plus : <http://www.inra.fr/productions-animales/spip.php?article944>

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

Ministère de l'agriculture

Jean-François MICHEL, Conseiller du Ministre pour les affaires agricoles et pour les filières animales.

DGPAAT

Julien TURENNE, Sous-directeur des produits et des marchés
Véronique BORGEIX, Adjointe au sous- directeur
Claire LE BIGOT, Chef de bureau des viandes
F. BERTRAND, Chargé de mission filière bovine.
Pierre-Jean AYMAR, Chef du bureau des aides.

FAM

Claire LEGRAIN, Directrice des entreprises et marchés
Laurence FOUQUE, Chargée d'études
Yves TREGARO, Ingénieur d'études.

DGAL

Dr Pascale GILLI-DUNOYER, Chef du bureau des établissements d'abattage et de découpe.
Jeanick BAUDIN, Chargé d'études.

Institut de l'Elevage

Philippe CHOTTEAU, Responsable du département économie
Carine BERNARD-CAPEL, Chef de projet génomique
Christophe PERROT, Chargé d'études département économie
Mélanie RICHARD, Agro-économiste département économie
Patrick SARZEAUD, Département actions régionales.

INRA

Dr JF HOCQUETTE, Directeur Recherche sur les Herbivores

INTERBEV

Marc PAGES, Chargé de Missions.

Fédération Nationale Bovine

Pierre CHEVALIER, Président
Guy HERMONT, Vice-président
Thierry RAPIN, Directeur.

SNIV

Jacques CHATELIER – Bigard – Socopa
Michel PESLIER – ELIVIA, Directeur relations extérieures
Pierre HALLIEZ, Directeur

FNICGV

Dominique LANGLOIS, Président.

Coop de France

M. MERIAN, Président secteur viande
M. COLLIN, Vice-président
M. MARTINEAU, Vice-président
M. Denis GILLIOT, Animateur filière bovine.

FFCB

Gérard POYER, Président
Hugues BEYLE, Directeur général.

INVIVO

Jean-Pierre TILLON, Directeur scientifique.

Casino

Thierry BROUSSE, Directeur filière viande.

CARREFOUR

Philippe LAZARD, Responsable achats viandes traditionnelles/produits industriels.
Didier DEBIEVRE, Directeur formation, supports et relations avec le monde agricole.

Unigrains

Denis CAMARET, Directeur de participations
Martine JULLIEN, Etudes et prévisions économiques.

Ecole vétérinaire de TOULOUSE

Pierre SANS, département productions animales UR « Aliss ».

DRAAF Limousin

François PROJETTI, Directeur.

DRAAF Aquitaine

Hervé DURAND, Directeur.

DRAAF Midi-Pyrénées

Michel SALLENAVE, Directeur.

DRAAF Bourgogne

Jean-Roch GAILLET, Directeur.

DRAAF Lorraine

Jean-Louis ROUX, Directeur.

DRAAF Bretagne

Louis BIANNIC, Directeur.

DRAAF Auvergne

Yann DORSEMAINE, Directeur.

BIBLIOGRAPHIE

- Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO :2010-2019 juillet 2010
www.oecd.org/editions
- L'année économique 2010 Perspectives 2011 janvier 2011 n°409 Institut de l'Élevage (GEB)
- Le marché mondial de la viande bovine en 2010 novembre 2010 Institut de l'Élevage département Économie
- Le dossier économie de l'Élevage : France Laitière 2015 juin 2009 n°391 Institut de l'Élevage département Économie
- CGAAER : Rapport Avenir du bassin allaitant Jean-Paul Narjollet et Bernard Senecal décembre 2008 n°1795
- Filière bovine cheptel/abattages/consommation/échanges France/Europe/Monde cahiers de FranceAgrimer 2010
- Actualités internationales en matière d'appui export : Les outils de l'exportation Pays tiers Conseil spécialisé ruminants-équidés 15 mars 2011
- Prix et Marges dans la filière viande bovine : première approche à partir du suivi de la valeur carcasse décembre 2010 FranceAgrimer CGAAER
- Compétitivité des filières Viande Bovine et Ovine Rapport final Phase 1 19 novembre 2010 Ernst&Young FranceAgrimer
- Exportations françaises de bovins vivants et de viande bovine Blezat Consulting Rapport final octobre 2010
- L'élevage bovin allaitant français à l'horizon 2015 : forces et faiblesses face au changement de contexte agricole Christophe Perrot Institut de l'Élevage département Économie octobre 2010
- L'élevage bovin, ovin et caprin – lait et viande – au recensement agricole 2000 : cheptels, Exploitation, Productions Institut de l'Élevage département Economie et Actions Régionales

Tendances lait et viande lettre de conjoncture cne-Institut de l'élevage février 2011 n°210 : Gros bovins, 2010 : un rebond de production dans une conjoncture meilleure en fin d'année

- Le marché européen des bovins destinés à l'engraissement, un enjeu stratégique pour la filière bovine allaitante française FranceAgrimer janvier 2011 n°4
- Perspectives pour la production de viande bovine en Bretagne juin 2010 Chambre d'Agriculture Bretagne
- Rapport d'activité Assemblée Générale Annuelle 2010 Coop de France Pôle animal Le dossier économie de l'Élevage novembre 2010
- Le Marché des Gros bovins en France et dans le monde Bilan de l'année 2009-perspectives 2010 FranceAgrimer
- La filière bovine européenne face à la libéralisation des échanges internationaux Yves Trégaro FranceAgrimer (MEP) Séminaire Interbev 29 octobre 2009
- Le dossier Économie de l'Élevage : Adéquation qualitative offre/demande en viande bovine Institut de l'Élevage (GEB)
- La géographie des filières bovines françaises : étude de la répartition des cheptels femelles et mâles FranceAgrimer octobre 2010 n°2

- Commission Européenne Communication de la Commission au Parlement Européen, au Conseil, au CES et au Comité des Régions La PAC à l'horizon 2020 Alimentation, ressources naturelles et territoire- relever les défis de l'avenir. (COM 2010)
- Synthèse des études consommateur quel impact pour la viande ? Interbev 28 janvier 2011
- La consommation des produits carnés en 2009 éditions décembre 2010 FranceAgrimer
- CREDOC : Fournitures de données relatives à la consommation de produits carnés en restauration hors foyer en France 9 février 2010 FranceAgrimer
- La consommation de viande bovine dans le monde et dans l'UE : évolutions récentes et perspectives INRA V. Chatellier, H. Guyomard, K Le Bris INRA 2003
- Les achats de produits carnés en restauration hors foyer en France FranceAgrimer mars 2010
- Quel avenir pour l'élevage allaitant ? Rapport Coperci Marcel Jambou/Jacques Mordant/Jean-Louis Porry décembre 2001